

L'écho

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

de Castelnau
d'Estrétefonds

N°65
Janvier 2019



SOMMAIRE

Journal d'information municipale

Mairie de Castelnau d'Estrétefonds

Parvis des citoyens - CS 40001 - 31620

☎ Téléphone : 05 34 27 05 27

✉ Courriel : contact@mairiecastelnau.fr

🌐 Site internet : www.castelnau-estretefonds.fr

📘 Page facebook : www.facebook.com/castelnau.destretefonds.5/

Journal réalisé en interne

Directeur de la publication : Daniel DUPUY

Rédactrice en chef : Lydie GACHES

Responsable rédaction : Laurence DESMOULIN

Composition graphique, réalisation : Cindy FAGES

Impression : Equinox - St Sulpice

 Le Mot du Maire	03
 Inauguration	04
 Informations Municipales	06
 CCAS	10
 Urbanisme	14
 Transport	16
 Vie du Village	18
 Environnement	19
 Enfance Jeunesse	22
 Vie Économique	24
 Culture Loisirs	24
 Tribune Libre	30



Chères administrées, chers administrés,

Deux mille dix-huit a vu notre projet phare, le groupe scolaire Fondada, se réaliser grâce au travail des élus, des services municipaux, des enseignants et des entreprises. L'addition de toutes les bonnes volontés et de toutes les compétences a permis de faire naître une nouvelle structure performante et respectueuse de l'environnement. Celle-ci a été réceptionnée dans les temps pour assurer dans de bonnes conditions la rentrée scolaire tout en respectant scrupuleusement le budget annoncé initialement.

Depuis 4 ans, nous œuvrons avec vous tous à l'attractivité de Castelnau d'Estrétefonds avec l'aide de tous nos partenaires associatifs ou institutionnels. Tous nos engagements ont été tenus ou sont en passe de l'être, avec prochainement, la construction de la médiathèque et du grand complexe sportif.

Rattachée à la Communauté des Communes du Frontonnais, notre ville se doit de garder son identité tout en partageant une vision commune, axée sur le développement et le dynamisme de notre territoire.

Nous avons connu une fin d'année mouvementée. On ne peut pas rester insensible aux revendications légitimes des français exprimées par l'intermédiaire des gilets jaunes. La municipalité avec le CCAS a toujours été présente auprès des plus démunis, Estrétefontains ou pas. En ces temps difficiles, nous restons plus que jamais mobilisés et solidaires pour ceux d'entre nous qui sont en situation précaire. Le succès de la collecte au profit des sinistrés de l'Aude, initiée par notre CCAS, a montré que notre ville pouvait faire preuve d'un formidable élan de générosité.

J'ai une pensée particulière pour nos compatriotes qui ont subi la violence d'attentat terroriste dont la menace est malheureusement encore présente sur notre territoire.

Enfin, pour cette nouvelle année, je vous présente au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Je formule le souhait que 2019 puisse être une année de paix, de solidarité et de réconciliation nationale.



Tous ensemble, en 2019, faisons vivre Castelnau d'Estrétefonds !

Daniel DUPUY, Maire



Le Maire Daniel DUPUY,
Le Conseil Municipal,
Le Personnel Communal
vous présentent

leurs **Meilleurs Voeux**
pour **2019**

➤ Le groupe scolaire Fondada est inauguré



© Rémy Gabalda/CDG31

Le vendredi 23 novembre à 18h, les écoliers ont inauguré leur école bioclimatique. Les élus et tous les différents services de la ville se sont mobilisés pour faire de cet événement, un moment fort.

La sénatrice Françoise Laborde, le député Jean-François Portarrieu, la conseillère régionale Nathalie Mader, les conseillers départementaux Ghislaine Cabessut et Jean-Luc Raysseguier, l'inspecteur de l'Éducation nationale Philippe Borie, le président de la Communauté de Communes du Frontonnais Philippe Petit et les maires de la CCF étaient présents aux côtés du maire Daniel Dupuy et de l'équipe municipale.

De nombreux élèves accompagnés de leurs parents et de l'équipe éducative ont également assisté à cette inauguration officielle. C'est Jean-François Colombet, secrétaire général de la préfecture, qui a eu l'honneur de procéder au **coup de ciseaux du ruban tricolore**, annonçant officiellement l'inauguration du groupe scolaire Fondada.

Un moment agréable dans la vie de la puissance publique a souligné le représentant du Préfet :
« Inaugurer une école n'est pas un acte anodin. L'école est le lieu où convergent les

familles. Lieu où l'on crée du lien social, de la convivialité. C'est surtout pour nos enfants l'initiation à la République, au vouloir vivre ensemble ».

Tous ont apprécié le **très beau coussin inaugural aux couleurs de Castelnau** réalisé avec enthousiasme par les enfants avec l'aide des animateurs de l'ALAE. Ils ont été fortement félicités et remerciés par le maire pour leur forte implication à cette inauguration. Coussin qui sera d'ailleurs utilisé avec plaisir lors des inaugurations futures a précisé Daniel Dupuy.

Lors de la **visite guidée**, le maire a présenté avec l'architecte Claude Branger entouré de ses collaborateurs, le bâtiment, exceptionnellement mis en lumière pour l'événement. Les invités ont pu visiter les locaux et découvrir avec enthousiasme cette école bioclimatique.

Puis tous se sont retrouvés pour les différentes **allocutions officielles**.

La cérémonie s'est terminée par un **excellent cocktail**, proposé par le traiteur estrétefontain « Au fil des saisons ».



Castelnau d'Estrétefonds fait le choix d'une école bioclimatique...

Parce que la ville est très engagée depuis 2008 dans le développement durable du territoire et dans la démarche Agenda 21, les élus ont fait le choix, par conviction, d'une conception bioclimatique.

Elle favorise les économies d'énergies et permet de réduire les dépenses de chauffage et de climatisation, tout en bénéficiant d'un cadre de vie très agréable pour étudier et grandir dans de bonnes conditions. La conception bioclimatique consiste à tirer le meilleur profit de l'énergie solaire, abondante et gratuite. En hiver, le bâtiment maximise la captation de l'énergie solaire, la diffuse et la conserve. Inversement, en été, le bâtiment se protège du rayonnement solaire et évacue le surplus de chaleur du bâtiment. L'école est dotée d'une enveloppe thermique optimisée qui maîtrise les apports thermiques, ainsi les salles de classes profitent d'une luminosité naturelle considérable en toutes saisons.

Elle est construite avec des matériaux locaux pérennes et à faibles impacts environnementaux. L'école dispose d'un système de chauffage, rafraîchissement et ventilation qui se

régule en fonction des saisons et des températures intérieures.

Toutes les salles de classe sont équipées d'un système de ventilation qui permet d'extraire l'air chaud en conservant une température agréable. En hiver, la production de chaleur est possible grâce à deux chaudières à granulés de bois. La diffusion de chaleur se fait ensuite via le plancher dans l'ensemble du bâtiment.

Un complexe sportif et peut-être un collège...

Le site retenu de Fondada, est dans un axe de développement important de la ville à moyen et long terme pour l'habitat et les équipements collectifs. Son environnement adapté est également sécurisé avec la réalisation par la CCF des parkings (evergreen) et des trottoirs de la route de Villeneuve-les-Bouloc. Dans un avenir proche, un complexe sportif sera créé à proximité immédiate de l'école. Il est prévu pour début 2020. Une école associative pour enfants handicapés (IME) est aussi en construction. La ville s'est également portée candidate pour obtenir un collège, en proposant un terrain municipal situé juste à côté.



L'école en quelques chiffres

- > 9 mois de programmation-concertation
- > 13 mois de conception,
- > 18 mois de chantier
- > 15 entreprises ont œuvré

Ce groupe scolaire a été réalisé pour un montant de 6 100 800 €

- 4 603 000 € en autofinancement / Participation de Castelnau d'Estrétefonds.
- 900 000 € du Conseil Départemental de la Haute-Garonne versé dans le cadre du contrat de territoire 2017 et 2018.
- 300 000 € de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.
- 100 000 € de l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local 2017.
- 50 400 € de l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour la chaufferie biomasse.
- 50 400 € de la Région dans le cadre du dispositif aide régionale au développement de chaufferies biomasse énergie et réseaux de chaleur.
- 97 000 € de la CAF pour la partie centre de loisirs.



Rentrée scolaire 2018

C'est une rentrée un peu particulière que nous avons vécue cette année. Pour la première fois, les élèves ont été accueillis en deux lieux différents.

À l'école maternelle « Les petites fontaines », seulement 5 classes ont ouvert leurs portes (au lieu de 9 l'année dernière). L'ancienne école historique de Castelnau d'Estrétefonds, devenue annexe de la maternelle, avait fermé ses portes début juillet.

À « L'école laïque », le changement a été encore plus spectaculaire avec seulement 10 classes (au lieu de 18 l'année dernière).

Cela a bien évidemment eu des répercussions directes sur la vie au sein des écoles et des services périscolaires, mais aussi jusque sur le parking, où les parents ne rencontrent désormais plus les difficultés de circulation qu'ils connaissaient auparavant.

Au « Groupe scolaire Fondada », tout était nouveau pour cette rentrée.

Tout d'abord les bâtiments, bien évidemment, mais aussi le fonctionnement qui, même s'il a été anticipé, a nécessité des ajustements une fois la rentrée passée.

L'école a accueilli 130 élèves de maternelle (4 classes) et 203 élèves d'élémentaire (8 classes). Dans la mesure où l'Inspecteur de l'Éducation Nationale a constaté dès le 3 septembre que le seuil de création d'une classe supplémentaire était atteint, une cinquième classe de maternelle a ouvert quelques jours plus tard, permettant de faire baisser significativement le nombre d'élèves dans toutes les classes.

A.P.E.F / Association des parents d'élèves de l'école de Fondada
Cora Marrot-Nativel : 06 16 29 37 49
apefcastelnau@gmail.com

La mise en service du groupe scolaire Fondada a été un chantier très important pour la Commune.

Depuis les premières études, qui remontent à plus de quatre ans, jusqu'aux ultimes préparatifs qui ont mobilisé les équipes municipales durant tout l'été.

Les ATSEM et agents d'entretien ont activement participé aux déménagements et au nettoyage des locaux. Les animateurs ont contribué à la mise en place du mobilier et des équipements. L'équipe de la restauration scolaire a dû se réorganiser profondément avec la mise en place du restaurant satellite. De façon à garantir autant que possible l'égalité de service entre les écoles du centre et Fondada, il a été décidé d'organiser une liaison chaude depuis la cuisine centrale. Ainsi, quelle que soit l'école, le même menu et la même qualité gustative sont proposés aux enfants. Enfin, un hommage tout particulier doit être rendu aux services techniques car ils ont assuré eux-mêmes le déménagement du mobilier, aidés en cela par des jeunes de la commune, sous contrat saisonnier ou dans le cadre de la bourse au permis gérée par le CCAS.



➤ Responsable service Culture-Communication

La municipalité a ouvert le poste de responsable, au vu du dynamisme et des besoins de la commune. Laurence Desmoulin, a pris ses fonctions depuis le 24 septembre 2018, afin de structurer le service communication et culture et d'assurer l'évènementiel et la communication de la ville.



Laurence DESMOULIN

" Je suis toulousaine d'origine. Passionnée par mon métier, j'essaie aussi de vivre à fond mes passions (Culture, arts, photo, journalisme...) mais j'apprécie aussi de me ressourcer auprès des miens et des chevaux, tout particulièrement avec mon frison Madiba."

Mme Desmoulin, quels ont été les points clés de votre parcours professionnel ?

" Après un BTS en administration audiovisuelle et des spectacles et différentes expériences professionnelles en télévision, théâtre

et communication sur Toulouse, je suis partie sur Paris pour exercer mon métier. Durant cinq années, j'ai eu l'opportunité d'être attachée de presse, d'organiser des spectacles et de travailler pour des sociétés liées aux spectacles, TV et mode. Forte de cette expérience, je suis revenue dans ma région où j'ai été engagée par la mairie de Lespinasse pour prendre la responsabilité du service Culturel puis très vite s'est rajouté celui de la communication. Je suis également correspondante de presse pour la Dépêche du Midi et sollicitée comme photographe par différents artistes et médias (7 à 8 TF1). Après presque vingt ans au service de cette ville, j'ai souhaité relever de nouveaux défis à Castelnau d'Estrétefonds."

Quelles sont vos motivations et votre choix pour la commune de Castelnau d'Estrétefonds ?

" Castelnau est une ville incroyable, d'abord par son histoire et son patrimoine mais également pour son dynamisme, son attractivité et sa douceur de vivre. Elle a su garder son âme de village tout en proposant de nouvelles structures municipales, en

se développant économiquement et démographiquement. La qualité des manifestations municipales, la diversité du monde associatif et la gentillesse des Estrétefontains sont très appréciables. J'ai plaisir à m'investir avec les élus et les différents services municipaux à la vie de Castelnau d'Estrétefonds."

Quel est votre retour depuis cette prise de poste en tant que responsable communication et culture ?

" Il est excellent. Mon intégration a été immédiate car très vite, j'ai eu en charge l'organisation de manifestations et cérémonies importantes comme le Salon du livre, le centenaire du 11 novembre, l'inauguration du Groupe scolaire Fondada, le marché de Noël... avec en parallèle, la continuité de la communication sur les différents supports de la commune. Ce service est très dynamique et nous nous employons avec Cindy Fages, en lien avec Lydie Gaches, adjointe en charge de la communication et de la culture, à le faire vivre avec enthousiasme, tout en répondant aux nombreuses sollicitations des uns et des autres."

➤ Candidature à l'implantation d'un collège

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a lancé un appel à candidatures en vue de l'implantation d'un nouveau collège dans notre secteur.

La Mairie a répondu à cet appel en se portant candidate par un dossier transmis en septembre 2018.

Le site proposé est un terrain dont la Commune est propriétaire à proximité du Groupe scolaire Fondada et du futur complexe sportif.





Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Ce scrutin permet aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Pour rappel l'ensemble des bureaux de vote sont regroupés à la salle des fêtes.

Réforme en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019

Entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019, la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, elle modifie les dispositions du code électoral relatives aux modalités d'établissement des listes électorales. Cette loi met en place un répertoire électoral unique qui permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

En effet, désormais les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin (soit au plus tard le sixième vendredi avant un scrutin). Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Une nouvelle édition de l'ensemble des cartes électorales va avoir lieu, chaque électeur se voyant désormais attribuer un « identifiant national d'électeur » (INE) unique et permanent.

Pour information cette réforme introduit la modification suivante : par défaut, les Français résidant à l'étranger inscrits à la fois sur une liste en France et sur une liste électorale consulaire seront maintenus sur la liste électorale consulaire et radiés de la liste de leur commune en France. Ils voteront donc à l'étranger pour tous les scrutins.

S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur service-public.fr : inscription consulaire/actualiser son dossier en cours de séjour.

i Pour toutes questions relatives aux élections, vous pouvez contacter la Mairie ou consulter le site du service public www.service-public.fr.

Exception :

aux termes de l'article 16 de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016, les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins organisés en 2019 sont déposées au plus tard le dernier jour du deuxième mois précédent le scrutin. Aussi, pour les élections européennes prévue en France le 26 mai 2019, les demandes d'inscriptions devront être déposées au plus tard le 31 mars 2019 soit en mairie soit par voie dématérialisée sur www.service-public.fr





➤ Une sirène dans le clocher de notre église.

Mise en place dans le cadre du déploiement du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) d'une sirène, d'une portée de 1 400 m.



Dans le département de la Haute-Garonne, ce sont 135 sirènes (51 existantes et 84 nouvelles) qui seront raccordées au SAIP. Le déploiement est en cours. **À cette occasion des essais sonores ont lieu à chaque raccordement d'une sirène au SAIP.**

SON OBJECTIF EST :

d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave imminent ou en cours. Elle doit alors adopter un comportement réflexe de sauvegarde. Son déclenchement et le contenu du message sont réservés à une autorité chargée de la protection générale de la population, de l'ordre public et de la défense civile. **Le SAIP permet aussi de préciser les consignes de sécurité à suivre en urgence et de donner les indications sur l'évolution de l'événement.** Sur le terrain, cette compétence est détenue par le maire et le préfet de département.



La ville de Castelnau d'Estrétefonds a réceptionné le Système d'Alerte à la Population (SAIP) situé à l'église, le mercredi 17 octobre 2018, en présence des représentants de la Préfecture, des techniciens d'Eiffage, des adjoints au Maire, Michel Wastjer (sécurité civile/voirie/réseaux) et Vincent Dussart (budget/marché public/médiateur), de la police municipale, de la gendarmerie et des services techniques de la commune.

Afin de ne pas inquiéter la population, la mairie avait préalablement informée la population que plusieurs essais de la sirène, d'une portée de 1 400 m, seraient effectués.

Le test programmé a donné toute satisfaction.

Nota : lors de phénomènes catastrophiques si des personnes se retrouvent sinistrées, elles seront évacuées vers un centre d'accueil d'urgence (la salle des fêtes). La mairie ou la Préfecture pourront décider d'ouvrir un autre centre d'accueil.

INFORMATIONS SUR LE SAIP : c'est un ensemble d'outils (dont font partie les sirènes) qui permet la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités lors d'un événement d'une particulière gravité ou en situation de crise (catastrophe naturelle ou industrielle, attentat terroriste), aux personnes qui sont susceptibles d'en subir les effets.

LES MOYENS D'ALERTE (SELON LA NATURE DE L'ÉVÈNEMENT) :

- Le signal d'alerte contient **trois séquences** d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence.
- Le signal de fin d'alerte est un son continu de 30 secondes.
- **L'essai mensuel** ne comprend qu'un seul cycle d'1 minute et 41 secondes **tous les premiers mercredis de chaque mois, à 12h15.**
- Un message d'information est mis sur le site et les panneaux lumineux.
- La Police diffusera l'alerte par mégaphone en suivant un circuit d'alerte.
- Les messages radios.
- Les appels téléphoniques ciblés seront lancés vers les personnes vulnérables et les établissements à enjeux.

POUR MÉMOIRE, RAPPEL DES CONSIGNES GÉNÉRALES DE COMPORTEMENT EN CAS D'ALERTE

✓ Au signal, il faut :

- Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation.
- Se mettre à l'écoute de la radio.

✗ Ce qu'il ne faut pas faire :

- Rester dans son véhicule.
- Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité).
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours).
- Rester près des vitres ou les ouvrir pour savoir ce qui se passe dehors. Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion).
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.

Des consignes spécifiques sont également applicables pour chaque risque : par exemple, en cas de risque de rupture de barrage, il faut rejoindre un point haut de la commune. **Dans tous les cas, il faut suivre les consignes des autorités.**

Pour plus d'informations :

> Sur l'alerte et l'information des populations :
<http://www.haute-garonne.gouv.fr/alerte>

> Sur les risques majeurs en Haute-Garonne :
<http://www.haute-garonne.gouv.fr/risquesmajeurs>



➤ Centenaire de la fin de la Première guerre mondiale

Unis dans le souvenir de nos morts pour la France, les Estrétefontains assistent à ce centenaire.

Dimanche, les Estrétefontains avaient rendez-vous avec l'histoire.

Ils étaient d'ailleurs plus de 250 devant le monument aux morts. **Cent ans après et pour commémorer l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale**, les cloches de l'église St Martin ont sonné à toutes volées comme dans tous les villages de France.

Tout un symbole pour les Estrétefontains qui ont perdu 47 enfants de la Patrie, morts au combat. Le député Jean-François Portarrieu, la conseillère Régionale Véronique Vinet et le conseiller départemental Jean-Luc Rayseguier étaient présents au côté des élus, des associations et des nombreux écoliers des trois écoles de la commune.



Dans son discours le maire Daniel Dupuy a rappelé qu'il nous appartient d'entretenir **le souvenir** de toutes les victimes. Et de citer John Fitzgerald Kennedy : « *L'humanité devra mettre un terme à la guerre ou la guerre mettra un terme à l'humanité* ». Puis le correspondant défense Grégory Pilipczuk a énoncé le message du Président de la République. Guy Nonis, Président de la Fnaca a lui évoqué **la mémoire des 1,4 million de soldats français morts au combat en 14-18.**

Les associations et les officiels ont procédé ensuite au dépôt des gerbes. Après la lecture des noms inscrits à jamais sur le monument aux morts de la commune, les écoliers ont entonné **une émouvante Marseillaise**, concluant avec émotion **cette cérémonie du centenaire de la fin de la Première guerre mondiale.**





➤ Le repas des Vétérans - édition 2018

Les Estrétefontains de 65 ans et plus se sont retrouvés, une nouvelle fois, le 11 novembre 2018 autour du traditionnel « repas des vétérans », offert et organisé par le CCAS.

Les 222 personnes présentes à cette journée conviviale ont partagé un repas dansant servi par AVA Traiteur et animé par la troupe du Robinson avec son spectacle « Cabaret concert : Nigma ».

Comme chaque année, le Maire Daniel Dupuy et la vice-présidente du CCAS Sandrine Sigal ont souhaité honorer des administrés de Castelnau.

Tout d'abord, ils ont rendu visite la veille du repas, le samedi 10 novembre 2018, à Mmes Suzette Desvals et Marcelle Lafont, **deux résidentes de l'EHPAD Notre Dame du Bon Accueil à Castelnau, toutes deux centenaires**, qui n'ont malheureusement pas pu être présentes au repas des vétérans.



Suzette DESVALS, 100 ans, née le 14/10/1918

Elle est née en Nouvelle Calédonie dans l'île de Maré. Suzette vient donc de fêter ses 100 ans, le 14 octobre dernier. A 21 ans, Elle épouse Albert Desvals, le 20 avril 1939. Elle aura quatre garçons. La famille s'installe alors sur notre commune. Après la mort de son mari, Mme Desvals vivra seule au Capech jusqu'à ce qu'elle entre à l'EHPAD de Castelnau. Régulièrement ses amies du village lui rendent visite et aime évoquer le passé avec elles. La maison de retraite lui a offert une très belle fête pour son centenaire. Suzette a été honorée par la Légion d'honneur qui lui a remis solennellement la médaille de membre.



Marcelle LAFONT, 101 ans, née le 15/03/1917

Elle vit à Castelnau depuis très longtemps et connaît beaucoup de monde sur la commune. Elle a d'abord vécu à Embalens puis à Rampalma. Enfin, elle a intégré l'EHPAD Notre Dame du Bon Accueil, en 2013.

Elle a d'abord été mariée à René Vidal, décédé pendant la guerre, puis s'est remariée avec Georges Lafont dont elle est veuve. Elle n'a pas d'enfant. Elle a travaillé dans un commissariat jusqu'à la retraite. Marcelle a obtenu la Croix Militaire du Combattant Volontaire (guerre 39-45).

➤ Le repas des Vétérans - suite

Ensuite, les élus ont mis à l'honneur :

Francis SENTOU, né le 08/06/1924

Francis a fêté ses 94 ans cette année. Il était le plus ancien homme présent pour ce repas des vétérans 2018.

Né dans le Gers à S^t Vincent-de-la-Mongeois, il vit avec sa femme Louise, à Castelnau depuis 1970.

Il a rencontré Louise en 1960 et se sont mariés en 1961. Ils ont eu deux enfants. Fils de boucher/charcutier, il a aidé ses parents à Condom puis Francis est parti faire la guerre. À son retour, il a travaillé dans les travaux publics jusqu'à la retraite.



Enfin, 3 administrées, présentes au repas et nées le 11 novembre, ont été honorées à l'occasion de leurs anniversaires respectifs :

- Mme Blanc, née le 11/11/1948.
- Mme Cot, née le 11/11/1952.
- Mme Saury, née le 11/11/1952.

RAPPEL :

Si vous avez 65 ans en 2019, faites-vous recenser au CCAS pour l'édition 2019 ou contactez Laetitia Pinte Sené au 05 34 27 66 40.

➤ Le CCAS solidaire des 16 000 sinistrés de l'Aude...

Sinistrés de l'Aude : Un camion de dons est parti le mercredi 5 décembre.



(De gauche à droite) Les vice-présidentes des CCAS, Mme Sigal (Castelnau d'Estrétefonds), Mme Tirman (Villeneuve-les-Boulocs) et Mme Saurin (Bouloc) étaient présentes pour le départ du camion avec Mireille Cazals, Laetitia Pinte et Cindy Durantet (CESF du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds).

Le CCAS de Castelnau d'Estrétefonds a organisé avec succès, une collecte pour les sinistrés de l'Aude, du 12 novembre au 4 décembre 2018.

Les communes de Bouloc et de Villeneuve-les-Bouloc se sont associées à cette démarche. Au total, quatre palettes de dons ont

été récoltées auprès des administrés, de la Croix-Rouge et de l'entreprise Easydis d'Eurocentre.

Les vice-présidentes des CCAS, Mme Sigal (Castelnau d'Estrétefonds), Mme Tirman (Villeneuve-les-Boulocs) et Mme Saurin (Bouloc) sont venues, le mercredi 5 décembre, assister au départ du camion affrété généreusement par l'entreprise Perrenot qui assure le transport vers la protection civile de l'Aude. Elles ont remercié le Club Reeso-Eurocentre (145 entreprises et 3 800 salariés) pour leur aide logistique précieuse dans l'acheminement des dons et tous ceux qui ont participé spontanément à cette grande collecte qui comprend essentiellement des denrées alimentaires non périssables, des produits d'hygiène et d'entretien, de l'électroménager comme une gazinière... et des jouets pour les enfants.

Tous espèrent que cet élan de générosité apportera un peu de réconfort aux sinistrés en cette période de fêtes.

➤ Collectes au profit de l'épicerie sociale

Tout au long de l'année 2018, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé plusieurs collectes au profit de l'épicerie sociale de la Croix Rouge, auprès des écoles, des centres de loisirs, du CAJ et de la mairie.

L'objectif principal de ces différentes collectes est de sensibiliser les enfants et leurs familles aux difficultés que peuvent rencontrer d'autres individus.

Ces appels à la solidarité ont permis de collecter :

- Des cartables en bon état redistribués avant la rentrée scolaire avec l'action « Donne ton vieux cartable »,
- Divers produits d'hygiène et d'entretien tels que des brosses à dents, du savon, de la lessive... Ces derniers figurent peu dans les stocks de l'épicerie sociale Croix Rouge,
- Divers jouets et livres redistribués aux familles pour le Noël de leurs enfants.



Le Maire et Président du C.C.A.S., la Vice-Présidente, le C.C.A.S. et les bénévoles de l'épicerie sociale se sont réunis à plusieurs reprises aux écoles et aux centres de loisirs. Ainsi les enfants accompagnés des directrices des établissements scolaires ont pu remettre les caddies remplis des dons.

➤ La bourse au permis de conduire automobile

4^{ème} édition - Mon Permis, Mon Autonomie, Mon Avenir.

La question du permis de conduire et de la mobilité est devenue un élément essentiel du parcours d'insertion, au même titre que le logement ou la santé.

Le Centre Communal d'Action Sociale, a reconduit pour l'année 2018, le dispositif de « la bourse au permis de conduire automobile » en partenariat avec l'Auto-école Sociale « Être Mobile, C'est Permis » (EMCP).

Pour rappel, en 2017, six bénéficiaires ont obtenu leur permis de conduire.

L'association « Être Mobile, C'est Permis » vise à accompagner le développement de la mobilité des personnes pour favoriser leur autonomie :

- Utiliser la formation au permis de conduire comme levier de promotion de l'individu.
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des publics, promouvoir les alternatives à l'automobile.

En 2018, le CCAS a financé le permis « accéléré » à six administrés de la commune, âgés de 17 ans et demi à 25 ans.

En contrepartie ces jeunes ont réalisé une mission à titre bénévole de 120 h dans un des secteurs pré établis : services techniques, services périscolaires, CCAS et épicerie sociale, définis dans un Contrat Engagement Citoyen.

A ce jour, les 6 bénéficiaires de la bourse au permis ont obtenu leur code, 3 ont réussi leur examen de conduite.

Daniel Dupuy, le Maire et son Conseil Municipal sont heureux d'adresser leurs félicitations à Karine, Hugues, et Camille pour leur réussite à l'examen du permis de conduire.



➤ Plan grand froid

Quelles sont les personnes à risque ?

- **Les personnes âgées :** la diminution de la perception du froid, l'altération des vaisseaux et de leur réactivité, la diminution de la masse musculaire les rendent vulnérables au froid. Les personnes âgées présentant des troubles cardiaques, une insuffisance respiratoire, une difficulté à faire face aux activités de la vie quotidienne ou souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentées sont encore plus à risque.
- **Les nouveau-nés et les nourrissons :** leur capacité d'adaptation aux changements de température n'est pas aussi performante que celui d'un enfant ou d'un adulte pour lutter contre le froid. De plus, le très jeune enfant n'a pas d'activité physique lui permettant de se réchauffer et ne peut exprimer qu'il a froid.
- **Les personnes souffrant de certaines maladies :** insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques.
- **Enfin, les personnes à mobilité réduite,** les sans domicile fixe, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger et les travailleurs exposés au froid par nature.

Comment prévenir les risques liés au froid ? Limitez au maximum les activités extérieures lorsqu'il fait froid.

Si vous devez sortir :

- **Adaptez votre habillement :** couvrez-vous la tête car c'est une partie du corps par laquelle peut se produire jusqu'à 30% de déperdition de chaleur.
- Pensez à vous munir d'un cache-nez pour recouvrir le bas du visage et particulièrement la bouche.
- Afin de conserver la chaleur corporelle, évitez de vous découvrir les mains même momentanément et habillez-vous très chaudement. N'hésitez pas à porter plusieurs vêtements superposés.
- Maintenez un certain niveau d'exercice régulier tel la marche, sans pour autant faire des efforts importants.

- Si vous connaissez une personne âgée et/ou isolée, pensez à prendre régulièrement de ses nouvelles.

Le rôle des mairies ?

D'après la loi, il incombe à chaque mairie de disposer d'un registre nominatif où seront recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du « plan grand froid » par le préfet.

À la maison :

- Maintenez la température ambiante à un niveau convenable y compris la chambre à coucher (minimum de 19 °C).
- Fermez les pièces inutilisées.
- Assurez-vous du bon fonctionnement des appareils de chauffage et de leur entretien auprès d'un professionnel avant de les utiliser. Ne surchauffez pas les poêles à bois ni les chauffages d'appoint à cause des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone. Les chauffages d'appoint fonctionnant avec des combustibles (kérosène, butane...) ou de camping sont à proscrire pour les mêmes raisons. Les groupes électrogènes doivent impérativement être placés à l'extérieur de l'habitation et jamais en milieu clos (cave, garage...).
- N'obstruez pas les bouches d'aération.
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à votre famille ou à votre voisinage, si vous êtes une personne âgée ou handicapée et si vous vivez seule.

i Vous souhaitez être recensé dans ce registre :
contacter le C.C.A.S. au 05 34 27 66 40

<http://www.infograndfroid.fr/ville.php?ville=12001>



➤ Évolution du Plan Local d'Urbanisme

Les procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme ont été engagées pour actualiser et rectifier le document, tout en l'adaptant aux projets communaux.

Les changements apportés dans le cadre de la procédure de modification n°2 portent sur le règlement écrit, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le document graphique et les annexes.

En parallèle, la révision allégée n°1 a été engagée au printemps 2017 pour permettre la future extension du cimetière communal grâce à la

modification du zonage de parcelles aujourd'hui classées en zone agricole protégée. Deux autres révisions allégées sont menées en parallèle pour rectifier le zonage de deux parcelles suite à l'annulation partielle du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre de procédures contentieuses. L'enquête publique sur ces quatre procédures a été organisée du 3 décembre 2018 au 9 janvier 2019 afin

de permettre à chacun de consulter les dossiers et de transmettre éventuellement un avis sur ces projets.

Ces projets seront approuvés dans les prochaines semaines, après leur modification éventuelle suite aux conclusions du commissaire enquêteur et aux avis des personnes publiques associées.



➤ Guide des clôtures

La clôture constitue un élément structurant du paysage urbain et participe à la qualité du cadre de vie de la commune. C'est pourquoi le Plan Local d'Urbanisme (PLU) régit la forme et la hauteur des clôtures en limite séparative et en limite des voies publiques et privées.



Connaître la réglementation

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) régit notamment la hauteur et la forme des clôtures. Cependant, si votre terrain est situé dans un lotissement de moins de dix ans, **le règlement du lotissement** sera susceptible de préciser les règles du PLU.

Dans le **périmètre de protection des monuments historiques**, le projet de clôture est validé par l'Architecte des Bâtiments de France dans le cadre de l'instruction de la déclaration préalable, qui peut imposer des prescriptions à respecter pour assurer l'intégration du projet.

D'une manière générale, les clôtures sont limitées à une **hauteur maximale de 1,80 m**.

Les clôtures en limite séparative (entre voisins) : les murs pleins sont interdits notamment en zone UA, UB et UC. Elles seront constituées soit par un mur bahut de 0,60m de hauteur maximum surmonté ou non d'une grille et d'une haie, soit par une haie (un grillage sobre pourra être réalisé).

La hauteur de la clôture sera calculée par rapport au terrain naturel avant les travaux d'aménagement du terrain.

➤ Guide des clôtures- suite

Les clôtures en bordures de voie publique ou privée : elles seront constituées soit par un mur plein, soit par un mur bahut de 0,60 à 0,80m maximum surmonté ou non d'une grille et d'une haie, soit par une haie (un grillage sobre pourra être réalisé).

La hauteur de la clôture sera calculée par rapport à l'espace public, et pour les voies privées, au terrain naturel avant les travaux d'aménagement du terrain.

Les clôtures soumises aux règles du Plan d'Occupation des Sols (POS) : en fonction de la date des autorisations d'urbanisme délivrées (dans les lotissements par exemple), vous pouvez bénéficier des règles de l'ancien document d'urbanisme (POS ou 1er PLU) à la place du PLU actuel.

Dans ce cas de figure, la hauteur de la clôture sera calculée dans tous les cas par rapport au terrain naturel avant les travaux d'aménagement du terrain.

Le plan de zonage du PLU et les règlements de chaque zone sont téléchargeables sur le site internet de la mairie, dans la rubrique Cadre de vie / Urbanisme/ Le Plan Local d'Urbanisme.

Les démarches avant les travaux

Après la conception de votre projet dans le respect de ce règlement, une demande d'autorisation doit être déposée en mairie. En effet, **toute création ou modification de clôture doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme avant le commencement des travaux.** Pour cela, vous pouvez télécharger sur www.service-public.fr le formulaire de déclaration préalable n° 13703*06 et déposer en mairie votre demande avec les plans demandés en deux exemplaires (trois exemplaires dans le périmètre de protection des monuments historiques).

L'autorisation est délivrée sous un délai d'un mois (deux mois dans le périmètre de protection des monuments historiques) si le dossier est complet et conforme au règlement du PLU. Dans le cas contraire, votre dossier fera l'objet d'une demande de pièces complémentaires ce qui fera repartir le délai d'instruction à partir du dépôt de ces dernières.

Avant la réalisation des travaux, si votre clôture est située le long d'un espace public (voie, trottoir, fossé,...), une demande d'alignement devra être déposée au service urbanisme de manière à connaître la délimitation exacte de votre terrain.

Le formulaire de demande de permission de voirie pour l'alignement peut être téléchargé à partir du site internet de la mairie, dans la rubrique Cadre de vie / Urbanisme/ Les travaux sur le domaine public.

i Pour plus d'informations :

Pour vous informer ou déposer votre déclaration préalable, vous pouvez vous rapprocher du service urbanisme au 05 34 27 05 25 ou urba@mairiecastelnaud.fr

	Matin	Après-midi
LUNDI	Uniquement sur RDV 9h-12h	Uniquement sur RDV 14h-18h
MARDI	Fermé au public	Fermé au public
MERCREDI	Uniquement sur RDV 9h-12h	Sans RDV 14h-17h30
JEUDI	Fermé au public	Fermé au public
VENDREDI	Uniquement sur RDV 9h-12h	Uniquement sur RDV 14h-17h30

Conseils pour les plantations de haies

Pour vos projets d'aménagement et de plantations de haies, vous pouvez contacter l'association Arbres et Paysages d'Autan, partenaire de la mairie, qui conseille les particuliers pour l'élaboration des projets, le choix des végétaux, les techniques respectueuses de l'environnement, l'entretien et le suivi de la plantation.

i Coordonnées :

Arbres et Paysages d'Autan
20, route de Ticaille 31450 Ayguesvives
au 05 34 66 42 13



➤ Rénovation totale de la gare

Après les parkings, l'agrandissement des quais, la gare de Castelnau et ses abords vont enfin connaître une rénovation totale.



Au printemps prochain, les usagers découvriront donc un espace plus accueillant, dans une ambiance plus contemporaine puisque les derniers aménagements du bâtiment datent des années 50.

La gare sera **totalement accessible**, ainsi que les quais, aux personnes à mobilité réduite. Un nouveau comptoir de vente et des toilettes seront créés, à l'extérieur et l'abri, situé le long des quais, sera beaucoup plus important.

Pendant les travaux, le comptoir de vente est déplacé dans un bâtiment modulaire à côté de la gare.

Les horaires restent inchangés pour les voyageurs

Cette opération est financée essentiellement par la Région (65%) et par SNCF réseaux (35%).

La Région veut ainsi montrer l'importance de cette gare, véritable entrée de l'aire urbaine toulousaine.

Un projet d'aménagement ferroviaire entre la gare Matabiau et Castelnau d'Estrétefonds est envisagé. Ce doublement des voies permettrait **d'améliorer considérablement la desserte quotidienne des TER** avec un train chaque 15 minutes aux heures de pointe afin de désencombrer le Nord toulousain complètement saturé.



➤ Gare de Castelnau d'Estrétefonds

📍 **Adresse postale :** Bordeneuve 31620 Castelnau d'Estrétefonds

🕒 **Horaires de la gare :**

- Du lundi au vendredi : 6h - 18h20.
- Les samedis, dimanches et jours fériés : fermée.

🕒 **Horaires du guichet :**

- Du lundi au vendredi : 10h30 - 12h30 / 14h30 - 18h20.
- Les samedis, dimanches et jours fériés : fermé.

Retrouvez toutes les infos sur les horaires sur :

<https://www.ter.sncf.com/occitanie>



➤ Le train historique fait halte dans notre gare

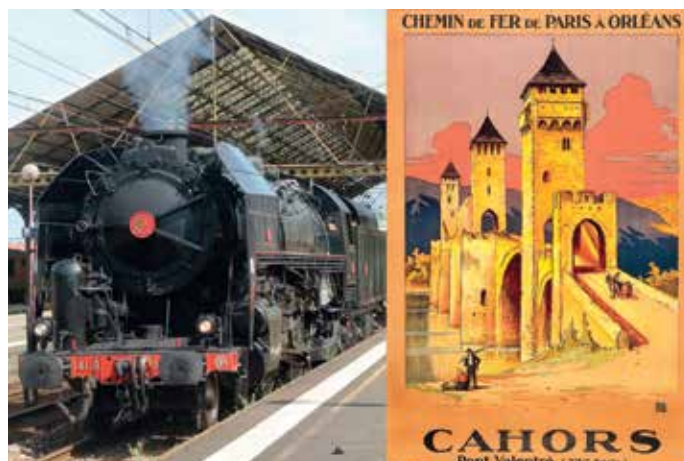
Mais qu'attendaient tous ces gens, ce samedi 18 août, sur les quais de la gare de Castelnau ? Un train à vapeur bien sûr ! ... qui roule toujours au prix d'efforts inestimables grâce à une poignée de passionnés, pour la plupart anciens cheminots.

Samedi 18 août 2018, les bénévoles de l'Amicale de cheminots de Toulouse ont proposé une sortie en train à vapeur avec la 141R 1126 pour amener les voyageurs vers la capitale du Quercy blanc, avec balade en gabarre sur le Lot et une visite pittoresque du terroir.

Après 5 ans et demi d'absence, la 141R 1126 faisait son grand retour lors de ce voyage inaugural. Le train à vapeur parti de Toulouse-Matabiau a desservi les gares de Castelnau d'Estrétefonds puis Montauban, Caussade et Cahors.

La belle est arrivée sur le quai de Castelnau à 8h27, dans un panache de fumée plutôt gris-noir semant l'émotion sur les quais. La foule s'en est donnée à cœur joie, sortant smartphones, caméscopes et appareils photos !

Au même moment en sens inverse, est arrivé en silence le dernier né des trains TER, un Bombardier Régio 2 N équipé d'un moteur électrique, donnant lieu à un cliché exceptionnel. Les deux machines sont ensuite reparties de Castelnau pour poursuivre leur voyage.



i Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'association du Train Historique de Toulouse : www.trainhistorique-toulouse.com

➤ Le RER toulousain, c'est possible !

Ils en rêvent depuis 25 ans, ils l'ont mis sur les rails ce samedi. Le RER toulousain a fonctionné durant une matinée de Castelnau d'Estrétefonds à Baziège.

C'est l'association « Rallumons l'Etoile », soutenue notamment par la ville, qui vient d'oser ce pari. Dans ce train inaugural se trouvaient le maire Daniel Dupuy et les adjoints Sandrine Sigal et Denis Brun. **Arrivés à Baziège, les 200 voyageurs** ont traversé le marché dans une atmosphère conviviale. Des ateliers participatifs ont été organisés sur tous les thèmes qui touchent au transport. Certaines problématiques sont ressorties (*fréquence des trains, navette de rabattement notamment pour*

Eurocentre mais aussi pour les communes aux alentours de Castelnau et dans son prolongement dans le 82). Chacun a pu publiquement envisager des solutions pour laisser la voiture au garage tout en arrivant à l'heure au travail.

A 12h17, le RER est reparti vers Castelnau. Huit gares auront été desservies. Envers et contre tous, citoyens et élus de « Rallumons l'Etoile » viennent d'apporter la preuve qu'un RER peut circuler sur cette ligne.





NAISSANCES

14/01/18 Esteban, Mario, Manuel ARMANI MANCIO
 05/02/18 Apolline, Jeanne, Audrey, Romy FAUST
 14/04/18 Elina, Catherine, Chantal CERVANTES
 16/04/18 Apolline, Louise, Elia COMPANS
 16/04/18 Sarah, Elena VAQUIER
 27/04/18 Maddy, Angela SABATIE LUPPOLO
 07/05/18 Charly, Arthur LESIMPLE
 14/05/18 Olivia, Chiara, Giulia BOUYER
 14/05/18 Dan, Charles, Patrick MARTY
 17/05/18 Imane MANSOUR EL MIRI
 27/05/18 Marin, Philippe, Joël GOUALARD
 28/05/18 Maxine, Michèle BALLAND
 02/06/18 Iya, Marie MARTIN
 03/06/18 Aaron, Jean, Philippe LAUGUEUX DUPONT
 17/06/18 Sarah LARROQUE
 21/06/18 Margot, Giulia, Catherine BOSCHIAN
 21/06/18 Inaya AMARAL BALLY
 25/06/18 Ronela GASHI

25/06/18 Alix, Andrée HUBERT
 01/07/18 Camille, Emma EYNEMARD
 09/07/18 Robin, Georges LAFEUILLE
 17/07/18 Timothée, Jacques, Amédée ROUX
 22/07/18 Eléna, Monique, Martine HARISMENDY
 18/07/18 Romane MARTY
 13/08/18 Lana ARQUE
 07/10/18 Candice, Clara RUBIO
 17/10/18 Jonah, Jacques, Didier GARET SIMONY
 20/10/18 Timothy, Adrien VAN HONACKER
 22/10/18 Célia, Françoise, Grace BONNET YEREMIAN
 27/10/18 Hugo, Anthony RIVAUD ELIAS
 30/10/18 Sarah EL MHARZI
 01/11/18 Sandro, Pascal, Christian BRUN
 01/11/18 Gabin DE LUCAS FABRE
 15/11/18 Giulian, Walter, Gérald SOLA GAUTHIER
 16/11/18 Noa, Didier, Philippe VERDICCHIO
 19/11/18 Kali, Angèle GUILLOIS PARODI

MARIAGES

07/07/17 Romain Georges Michel FAUST & Jeanne Solange Mireille LAMOTTE
 16/12/17 Christophe, Claude, Alphonse & Marie BISSEY Zahia HABBOURIA
 26/05/18 Roger, Fred BÉNARD & Béatrice LAFON
 09/06/18 Carles, AYALA & Chloé, Raymonde CAZENABE
 15/06/18 Timothy, Louis KRANYAK & Audrey Giavarini
 16/06/18 Pascal, Michel SOURZAT & Jacques, Elie, François DE LA CALLE
 16/06/18 Yann, Alain, Georges QUERIC & Mylène, Guylaine COLONGES
 28/07/18 Mélanie, Désirée, Marie-France MORETTI & Sandrine LARROQUE

04/08/18 Aurélie, Marie PIGNARD & Jérôme, René, Louis BARRAU
 11/08/18 Amandine, Laure BORREDA & Franck MAURICE
 25/08/18 Bénédicte, Thérèse, Anne PETIT & Marc, Laurent, Paul PAWLAK
 01/09/18 Maxime, Elie, Robert MANNEVY & Candice RASOLONDRAMANITRA
 15/09/18 Dominique Léonardo DI MAGGIO & Julia GUAIS
 20/10/18 François, Daniel, André LENORMAND & Marie José Andrée SERVAT
 24/11/18 Gilles, Christian, Robert GRUAIS & Michèle, Monique, Jehanne, Francine SALLES

PACS

20/06/18 TUYISENGE Thierry & NEZOU Isabelle
 20/06/18 MAS Olivia & ASTOUL David
 20/06/18 Emilie ENRICO & Wilfried COMBE
 20/06/18 PROVOST Gérard & REGNIER Jean-François
 26/09/18 MASSONNIER Benoît & GERMA Aurélie
 03/10/18 BLAVOT laëtitia & LHUILLIER Christopher
 03/10/18 RAGUENEAU Jonathan & PAEZ Julie
 03/10/18 HOANG Si-Vi & BILLA Laury
 03/10/18 REZÉ Rachel & FERRY Cyril

17/10/18 BALAT Jérôme & BOUTEILLE Cécilia
 17/10/18 LAUDE Kévin & MULOT Emmanuella
 17/10/18 SALINER Sandrine & POLLET Michaël
 14/11/18 PASCOAL Mickaël & MERCADAL Adeline
 21/11/18 DEOUX Alexandra & COUPEZ Grégory
 21/11/18 BELAOUS Fanny & LANGUEUX Nicolas
 21/11/18 BOUCEBHA Dylan & GARCIA Laura
 21/11/18 DEROUICH Amal & DE SAINT LEON LANGLES Eric

DÉCÈS

07/11/17 Monique BARON épouse BOREL
 27/12/17 Maurice LADUGUE
 14/03/18 Anne, Marie, Germaine LARASSE veuve GASTALDI
 09/04/18 Georges, Bernard TRONC
 09/05/18 Corinne, Julie SELLEM
 09/05/18 Georges, Eugène, Joseph PHILIPPON
 06/06/18 Maurice, Joseph FONTANILLES
 30/06/18 Jean ESCAFIT
 13/07/18 Monique Jeanne Annie HITIER veuve KRUST
 15/07/18 Monique Andrée Louise GENEVRIER veuve PFENNINGER
 15/07/18 Serge TEULIE
 23/07/18 Aristide Jean Edmond TISSONNIERES
 14/07/18 Yvette Jeanne PLUYAUD veuve COUTURIER
 08/08/18 Huguette, Victorine, Pierrette BEAUTE

09/08/18 Florence, Julia JAGLOWSKI
 15/08/18 Anne, Jacqueline PIERRE
 15/08/18 Elie, Jean BONNEMAISON
 16/08/18 Victor, Eugène LAFONT
 23/08/18 Raymond, Elie MAYLIN
 03/10/18 Gérard, Max FOURNIER
 09/10/18 Suzanne, Marie, Augustine LOHER veuve LEFEBVRE
 16/10/18 Laurence, Luce, Liliane BRIOL
 25/10/18 Eliane, Jeanne, Antoinette SÉGUY veuve GREGORI
 01/11/18 Marcelle, Maria, Etienne DELPRAT veuve BAURÉ
 09/11/18 Khalifa, Ababacar NDIONGUE
 11/11/18 Yvan BEGUINET
 13/11/18 Huguette, Madeleine VÈVE veuve LAFOND



➤ SAGE Hers-Mort-Girou, approbation et début de sa mise en oeuvre

L'Hers-Mort, le Girou et leurs affluents drainent un vaste territoire sur le Lauragais, le Frontonnais et le Pays Toulousain. Le bassin de 1 550 km² recoupe les départements du Tarn au nord-est, de l'Aude au sud-est et de la Haute-Garonne. La plupart des cours d'eau du bassin Hers-Mort-Girou ont une eau à la qualité dégradée, des débits très faibles et des milieux aquatiques appauvris. Ils peuvent également provoquer des inondations en raison du temps de réaction très court de terrains majoritairement imperméables.



Carte de situation du bassin Hers-Mort - Girou

Cette situation a motivé en 2012 l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le SAGE est un outil de planification dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Il définit des orientations de gestion et des mesures réglementaires qui ont pour but de préserver et restaurer la ressource en eau, les milieux aquatiques et les zones humides et de favoriser la mise en œuvre équilibrée de tous les usages. La mission d'animation et de maîtrise d'ouvrage des études a été confiée au Syndicat du Bassin Hers Girou.

Après 6 ans d'études et d'échanges entre les acteurs réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 mai 2018. Il va maintenant entrer dans la phase de mise en œuvre avec des actions, dès 2018, telles que l'inventaire des plans d'eau réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne ou la diffusion d'un guide sur le SAGE et les documents d'urbanisme par le SBHG.

D'autres projets seront ensuite engagés pour l'amélioration de la qualité des eaux, la lutte contre l'érosion des sols, la restauration des zones humides. Le principe est toujours de travailler en collaboration étroite avec les acteurs locaux, qui ont déjà initié des travaux dans ces domaines. Les informations sur le SAGE, et plus largement sur la gestion des cours d'eau du bassin, sont disponibles auprès du SBHG.

i Pour plus d'informations :

au 05 34 36 53 60 ou via le site

<http://www.hersgirou.fr/site/fr/home/home.html>



➤ Salon Autour du Jardin - retour en images sur la 6^e édition

De nombreux passionnés de jardin et de nature ont répondu présents pour cette sixième édition du Salon Autour du Jardin qui s'est tenue pour la deuxième fois consécutive sur le remarquable site de la Ferme de Fondada.



« Pour le Vide-jardin/Troc aux plantes du salon, pensez à préparer vos semis et boutures dès le mois de février ! »

Petits et grands ont pu à nouveau déambuler dans les allées du Salon à la rencontre de nombreux exposants professionnels et amateurs, admirer les jolis jardins éphémères réalisés par les enfants de l'école maternelle « Les Petites Fontaines » sur le thème des « 5 sens » et participer à de nombreuses animations et ateliers.

Les groupes de musique Hélios et Super Panela ont assuré l'ambiance musicale de cette belle journée festive.

Cette année, le thème des Jardins éphémères sera « Auprès de mon arbre ... ».

L'équipe organisatrice du Salon (Denis Brun, les citoyens du Groupe Agenda 21 et les services municipaux) vous donne rendez-vous pour la

**7^e édition à Fondada
le dimanche 12 mai 2019.**



Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : si vous souhaitez participer à l'organisation de ce Salon, contactez le service développement durable : 05 34 27 05 22
ddurable@mairiecastelnau.fr





➤ Balade nature « À la découverte de nos arbres remarquables » et du parc du château



Après un petit déjeuner à la Maison de la Culture et le discours de Denis Brun, adjoint en charge de l'urbanisme et du développement durable, les participants ont pu admirer l'exposition « **Arbres remarquables de Haute-Garonne** » prêtée par l'association Arbres et Paysages d'Autan.

Puis, petits et grands ont suivi Alexandra Désirée, ingénieur en écologie, de l'association Arbres et Paysage d'Autan pour une balade de 2h30. Quelques moments ont été consacrés à des arrêts devant des arbres remarquables qui ont été recensés par les citoyens comme un filaire, arbuste assez rare, à proximité du Calvaire au pied du château et un chêne pubescent majestueux aux 5 troncs sur le chemin de Péchabé.

Le groupe est allé à la découverte des arbustes du sous-bois de la Garenne avant d'observer sur le chemin, la dernière culture de pêcheurs sur la commune de la famille Frayssine. Tous ont apprécié de découvrir exceptionnellement **le parc et le bois du Château de Castelnau « Notre Dame du Bon accueil »** appartenant à la communauté religieuse des Petites sœurs de Marie, avec ses magnifiques allées de Frênes et de Platanes.

Un lieu visiblement propice à la méditation et au Qi Gong puisque le groupe a beaucoup apprécié le cours offert par Viviane Rabadan dans la clairière du poirier. Avant de rentrer, les marcheurs ont observé les « **Arbres amoureux** », deux chênes entrelacés au Parc du Terroir, recensés en mai 2018 par les enfants de CM1/CM2 de la classe de Mme Huet.

La balade s'est clôturée par **un moment convivial** autour d'un buffet offert par la ville avec les participants et les citoyens membres du Groupe de travail Agenda 21 « Arbres remarquables ».

Inventaire participatif des Arbres remarquables de la commune : où en est-on ?

Démarré au Printemps 2018, l'inventaire des Arbres remarquables de la commune a bien avancé...

Plus d'une trentaine d'arbres intéressants ont été recensés par les citoyens à l'aide de fiches d'identification dans divers secteurs privés et publics de la commune: Saint-Guilhem, Devès, Embrauge, Tuilliers, Péchabé, Prieurs, Petites, Bordes, centre du village...

Les citoyens du Groupe « Arbres remarquables » se sont réunis en novembre avec Alexandra Désirée d'Arbres et Paysages d'Autan et le service Développement Durable, pour étudier ces propositions et réfléchir aux critères de sélection. Au final, fin janvier, ce sont entre 10 et 20 arbres qui seront choisis par les citoyens et les élus pour figurer dans cet Inventaire.

Au printemps, les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mme Huet de l'Ecole élémentaire « Laïque » ont participé à cet inventaire avec Alexandra Désirée. Ils ont notamment repéré les « Arbres amoureux » au Parc du terroir.

Le 6 octobre 2018, les visiteurs du Salon du Livre ont pu découvrir ce projet sur un stand tenu par des membres du groupe avec notamment une belle exposition-photos de ces arbres. Camille Carbonaro, photographe et éditrice résidant à Bruxelles, a été associée à ce projet. Elle a présenté son travail sur ce Salon, notamment un petit livret où s'entremêlent avec beaucoup de poésie des textes et des photos de ces « arbres d'exception » qui nous accompagnent.

Ces arbres remarquables vous seront présentés dans un premier temps, lors du Salon Autour du jardin le 12 mai 2019, où nous vous attendrons nombreux(ses) !

i Si vous souhaitez participer à l'Inventaire participatif des Arbres remarquables de la commune, contactez le Service développement durable au 05 34 27 05 22 - ddurable@mairiecastelnau.fr



➤ À la conquête du record du monde... avec un scoubidou géant !

Les enfants ont eu une idée folle... fabriquer le plus grand scoubidou du monde !

Tellement grand qu'il pourrait même relier l'école Laïque au nouveau groupe scolaire Fondada.

Castelnau d'Estrétefonds entrerait ainsi dans le Livre Guinness des records.

Ils espèrent mobiliser les associations et les Estrétefontains pour les aider à la réalisation de leur grand scoubidou. Cette idée a déjà fait son chemin, puisque les membres du club Vivons Heureux s'attellent, eux aussi, à la confection de cet objet composé de plusieurs fils multicolores tressés.

Aujourd'hui, les enfants ont déjà réalisé plus de 300 mètres.

Vous avez du fils à scoubidous dans votre grenier ?

N'hésitez pas à vous joindre à eux car plus ils sont de fous, plus grand sera le scoubidou ! Les personnes qui

souhaitent se joindre au projet et aider les enfants peuvent déposer leurs réalisations à l'ALAE Laffont-Igrec

i Contacter le coordinateur enfance, Romain Coste,
au 05 61 35 00 13 - coordination@mairiecastelnau.fr



➤ Nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le PEDT de la Commune arrivait à échéance cette année.

Son comité de pilotage, composé des membres de la commission école - périscolaire - jeunesse, des directrices des écoles, des représentants des parents d'élèves, et des partenaires institutionnels, s'est réuni à plusieurs reprises au mois de juin pour définir les orientations du nouveau PEDT.

Romain Coste, coordinateur enfance, a assuré le travail de rédaction et mise en forme du nouveau PEDT, document qui synthétise la politique éducative municipale pour les trois années à venir.

En septembre, la Commune a reçu un avis favorable pour la période 2018-2021.

Ce nouveau PEDT comprend 3 axes : la construction d'un environnement éducatif épanouissant pour favoriser la réussite des enfants ; le développement de la citoyenneté ; la mobilisation la plus large possible des acteurs autour de projets en direction des enfants.

Il est consultable sur le site internet de la Mairie :

www.castelnau-estretefonds.fr

> Rubrique Enfance Jeunesse.

➤ Nouveaux outils aux accueils périscolaires

Depuis la rentrée de septembre, les usagers doivent réserver à l'avance les fréquentations des services périscolaires.

Cela s'est accompagné de la mise en service de nouveaux outils de pointage sur tablettes tactiles en remplacement des bornes murales, peu performantes et coûteuses en maintenance.

L'application qui permet de gérer la présence des enfants au sein des services périscolaires a été développée tout spécialement pour la Mairie de Castelnau d'Estrétefonds par la société 3D Ouest, dont le siège est situé à Lannion, en Côtes-d'Armor. Des améliorations sont toujours en cours, notamment sur le plan ergonomique.

Outre les pointages, cette application permet de disposer des listes des réservations et des coordonnées des personnes figurant aux dossiers des enfants.

Cela permet en particulier de favoriser la numérisation des dossiers et éviter aux parents de corriger des formulaires sur support papier au moment de la réinscription car la procédure est désormais entièrement dématérialisée.

➤ Retour en images sur l'actualité de l'ALAE !

Les enfants profitent des nombreuses activités proposées tout au long de l'année par une équipe d'animation dynamique. Vous pouvez les suivre et les découvrir en images toutes les semaines sur le site Facebook de la ville.



L'art est dans la rue à Castelnau, ouvrez bien les yeux !

Les enfants de l'ALAE se mettent au détournement urbain et c'est très réussi... jugez plutôt en regardant les photos !

Ce projet va se dérouler sur plusieurs mois. N'hésitez pas à publier des photos si vous passez devant l'une des œuvres des enfants au coin d'une rue. Le détournement urbain consiste à utiliser tout support, de quelque nature que soit, métaux, béton, bois... et de réaliser une peinture en se servant de ce support. L'ALAE a fait le choix d'utiliser les plaques d'égout pour commencer leur projet.

Les enfants fêtent Halloween !

Durant les vacances, une **chasse aux bonbons** façon chasse au trésor a été organisée avec l'aide des commerçants et de la mairie pour les petits monstres de l'ALAE Laffont-Igrec ! La récolte était impressionnante.



La soirée BCD liée à la librairie de Noël à L'école Laïque.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la bibliothèque de L'école laïque s'est transformée en librairie de Noël, les 3 et 4 décembre 2018.

Les enfants ont pu choisir un livre offert par la Mairie parmi un large choix proposé par Claire Bèges, libraire, en partenariat avec Ombres blanches. Un marque page réalisé par la ville a été également offert. La journée s'est conclue par une soirée ouverte aux familles, lesquelles ont pu effectuer des achats et assister à la lecture de l'album L'ombre de chacun de Mélanie Rutten. La Mairie remercie les représentants des parents d'élèves qui ont assuré la surveillance à l'entrée de l'école, tout au long de la soirée.



➤ Bienvenue aux nouvelles entreprises sur la commune

La municipalité vous souhaite une bonne installation et un bon développement économique.



Retrouvez toutes les entreprises de la commune sur le site internet rubrique **vie économique**

Culture Loisirs

➤ Retour en images sur les événements

« Rencontre des Castelnau »... cette journée festive qui a enchanté tous les participants !



La mairie, adhérente à l'amicale des Castelnau du Sud-Ouest depuis 2000, a eu le plaisir d'accueillir le 29 juillet 2018, 500 à 600 participants, pour une rencontre **culturelle et gastronomique** des plus festives.

Bénévoles et associations ont œuvrés avec la ville pour proposer une journée conviviale et divertissante qui a **enchanté tous les « Castelnau »**.

Le salon du livre suscite l'enthousiasme des lecteurs



Le maire Daniel Dupuy s'est félicité de voir un événement culturel comme le salon du livre éclore dans le parc de la Maison de La Culture, au cœur de la ville.

Les visiteurs sont venus nombreux au Salon du Livre "Auteurs d'ici pour un ailleurs" organisé par la ville.

Une belle réussite saluée par les auteurs, illustrateurs, éditeurs, photographes, associations, libraires... venus de toute la région.

Les différentes lectures proposées ont été très suivies, les enfants et adultes ont pris plaisir à suivre les ateliers d'écriture de Kate Jousse, le "débat philo" de Marie Pilipzuck autour du livre "Hercule Navet enquête" en présence de Stéphane Daniel ou à dessiner une fresque géante avec Ghislaine Vaysses, intervenante à l'École des Sens. Les enfants ont participé grandement au Salon du Livre, comme à l'atelier d'écriture animé par l'écrivaine Kate Jousse.

Dans le parc, les visiteurs ont déambulé entre les chapiteaux pour se faire dédicacer les ouvrages comme ceux de Christophe Vasse, auteur de trois romans.

Le travail de la photographe Camille Carbonaro réalisé en résidence d'artiste organisé par le Capech à la Côte, a été finalisé au salon par une exposition et un ouvrage sur l'histoire et la mémoire des arbres de Castelnau d'Estrétefonds. L'artiste a d'ailleurs offert un exemplaire à la ville lors de la cérémonie de clôture. Dans son discours, Lydie Gaches, adjointe à la culture et à la communication a salué tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cet événement, tout particulièrement Pascale Dauriac et les membres du Capech à la Côte. Philippe Guionie, directeur de la Résidence 1+2 a souligné le fort engagement de la commune à accueillir des artistes en résidence.



Le salon du livre s'est invité aussi dans les écoles.

Les livres sont sortis de leurs étagères pour venir à la Maison de la Culture, rencontrer les lecteurs. Mais avant l'heure, le salon s'est invité au groupe scolaire Fondada et à l'école laïque en proposant la venue exceptionnelle de l'illustrateur Marc N'Guessan aux écoliers des classes de CM2. Sur les conseils du dessinateur, les enfants ont illustré des lettres avec comme thèmes : le voyage, Venise, les bateaux... pour composer un mot. Les artistes en herbe ont ensuite participé avec enthousiasme à cet atelier. Avant de repartir, Marc N'Guessan a offert un dessin à la classe. Il a eu un grand succès auprès des écoliers qui sont venus le retrouver pour se faire dédicacer son dernier livre... avec en prime pour les jeunes lecteurs, une superbe illustration de l'artiste.



Forum des associations 2018

Le traditionnel Forum des associations a accueilli un large public, le samedi 1^{er} septembre 2018.

Les clubs et associations (sportifs, culturels, sociaux, caritatifs), les services municipaux, bénévoles, adhérents et sportifs ont animé ce rendez-vous annuel incontournable. Chacun a ainsi pu rencontrer les responsables des associations estrétefontaines, s'informer et s'inscrire dans sa ou ses disciplines favorites.

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a honoré ses sportifs lors de la « Remise annuelle des trophées ». Le maire Daniel Dupuy et Nadine Abad, adjointe à la vie associative, sport et loisirs ont récompensé tous ceux qui par leurs résultats, se sont illustrés dans leur domaine, en mettant leurs associations dans la lumière. Cette remise des trophées, c'est aussi l'hommage que la ville a souhaité rendre à tous ceux, sportifs, entraîneurs, dirigeants, bénévoles, qui font vivre l'esprit sportif et associatif à Castelnau. Cette année, la grande famille des associations Estrétefontaines, s'est enrichie de deux nouvelles associations et a accueilli ses « cousines » de Fronton, St-Jory, Boulloc, Grisolles afin de proposer à nos concitoyens un panel d'activités plus large et éclectique. L'occasion leur a été donné de présenter leurs activités, de promouvoir leurs actions et projets et bien sûr de susciter de nouvelles adhésions et vocations.

La Municipalité remercie toutes les associations qui par leur engagement, leur investissement participent activement à la vie de la commune.

Bienvenue à nos toutes nouvelles associations ...

C'est avec un immense plaisir que la commune accueille deux nouvelles associations, venant ainsi renforcer le tissu associatif en proposant de nouvelles activités :

- l'association **Wushu Tao** (école d'arts martiaux chinois regroupe Kung Fu Wushu, Sanda & Tai Chi Chuan).
- l'association **Partage & Bien-être** (détente et bien-être, développement des compétences sociales et émotionnelles et pratique du Shiatsu).

Téléthon 4 866,60€ : Bravo et Merci !

Cette manifestation a mobilisé des centaines de bénévoles et a donné lieu à de nombreuses activités et animations sur la commune. Durant deux week-end (1^{er} et 8 décembre), la commune a organisé les « Rencontres du Téléthon ». Encore une fois, vous avez été très nombreux à vous mobiliser avec la Mairie pour ce Téléthon 2018 et nous tenions à vous en remercier chaleureusement.

Le Téléthon a donné lieu à de nombreuses manifestations en tout genre, permettant ainsi de collecter des fonds en faveur des maladies neuro musculaires. Les associations et les écoles se sont mobilisées et grâce à leur investissement et à leur générosité, tous ont collecté la très belle somme de 4 866,60 €.

Bravo aux associations suivantes pour leur participation et leur fidélité à cette manifestation caritative : APE, APEF, APEL St Martin, AP2EM, ACCA la Chasse, le CAJ, Créadanse, Castel Country Dance, CRBP 31, Comité des fêtes, Cyclo club, les écoles Élémentaires

Marché de Noël en présence du Père Noël !



Le marché de Noël organisé par la ville de Castelnau d'Estrétefonds en collaboration avec le Comité des Fêtes a comblé petits et grands.

À l'approche des fêtes de Noël, le public était au rendez-vous de ce week-end festif qui s'est déroulé les 8 et 9 décembre, à l'Espace Colucci. Les plus curieux tout au long de leur visite, ont pu voyager dans l'univers féerique de Noël et acheter des objets décoratifs, bijoux... et produits culinaires présentés. La dynamique équipe du comité des fêtes en charge du choix des différents exposants avait pris soin de sélectionner un panel d'artisans, traiteurs et food truck venus très nombreux faire vivre ce marché de Noël.

Pour cette période magique, la ville a proposé gratuitement différentes animations pour tous. La banda AOC'S a donné le top départ des festivités, le samedi soir, en mettant l'ambiance, un moment convivial en famille.

À l'extérieur, les legos géants dans l'igloo ont amusé durant un bon moment les plus créatifs. Dimanche, les séances de photos souvenirs avec le Père Noël, offertes aux enfants ont connu beaucoup de succès. Les jeunes ont pu apprécier les différentes activités proposées par le sculpteur de ballons ou par l'association des parents d'élèves de Fondada qui ont maquillé avec talent tous les petits visiteurs ou en les régaland de bonnes crêpes. La fanfare du Père Noël, au look dessin animé, a entraîné en musique le public dans les allées du marché de Noël.



avec le cross, Fit'Forme Castelnau, Les P'tits Fontains, Vivons heureux, Pétanque club, Sophrologie, Yoga Sérénité, Yumen Porte des Nuages, Vivre et Connaître Castelnau, les Chaussons de Castelnau...

Un grand merci également à celles et ceux qui par leurs dons, ont permis de récolter cette somme. Ils permettent à l'AFM Téléthon d'aider et d'accompagner les malades vers la guérison, mais également de soutenir la mise au point des thérapies innovantes pour les maladies génétiques rares.



À ne pas manquer !

Programme complet sur le site de la mairie : www.castelnau-estretfonds.fr

FÉVRIER

Vendredi 15
à 20h30

Théâtre
« Le poireau, l'endive et l'Élysée »

Version 2018

Organisateur : Service culturel
Lieu : Espace Colucci
05 34 27 34 97 - communication@mairiecastelnau.fr

5€ adultes / gratuit - de 12 ans.

Troupe de théâtre «Debout sur les Planches».

Spectacle haut en couleur que vous n'allez pas oublier de sitôt !

Pièce de théâtre comique et burlesque.

Synopsis : « Nous sommes à Paris, au mois de février... L'histoire se déroule en pleine crise financière et dans un climat politique tendu. Il neige et fait un froid terrible sur la capitale. La tension et la colère s'installent sur la ville à cause d'un grand rassemblement des agriculteurs qui dure depuis plus de 3 semaines. Barricades, bruits, feux, manifestants, la ville est assiégée. Marion Duvalet, jeune présentatrice montante de la télé, vient de faire un reportage en Bretagne et rentre sur Paris. Elle arrive de nuit, « Faubourg Saint Honoré », pour garder l'appartement de son frère Charles, situé juste devant le Palais de L'Élysée. Celui-ci vient de partir en vacances à Cuba afin de fuir le bruit des manifestations, sans compter que ce week-end là, la Gay Pride organise son rassemblement annuel « Love parade spécial neige ». Une grande première qui tombe très mal. Marion arrive fatiguée et glacée, son téléphone portable sonne, le rideau s'ouvre... ».



Vendredi 22
à 20h30

Ciné débat
« L'intelligence des arbres »

Organisateur : Service développement durable et Jupiter Films

Lieu : Espace Colucci

05 34 27 05 22 - ddurable@mairiecastelnau.fr

Gratuit/tout public.



Projection du Film suivi d'un débat en présence d'un des trois réalisateurs, Jan Roeloffs et de l'association Arbres et Paysages d'Autan.

« Un forestier en Allemagne, Peter Wohlleben, a observé que les arbres communiquent les uns avec les autres en s'occupant avec amour de leur progéniture, de leurs anciens et des arbres voisins quand ils sont malades. Ce documentaire montre le travail minutieux et passionnant des scientifiques, nécessaire à la compréhension des interactions entre les arbres ainsi que les conséquences de cette découverte ».

Ce film va changer votre regard sur le vivant, les arbres et les forêts.



AVRIL

Samedi 6
dès 14h

Carnaval

Organisateur : Mairie
Lieu : Espace Colucci
05 34 27 34 97
communication@mairiecastelnau.fr

Au programme :

15h : Élection Miss et Mister Carnaval.

16h30 : Départ du défilé des chars confectionnés par les associations de la ville.

Animations et repas dansant déguisé (uniquement sur réservation).

Tarifs :
15€ adulte et 5€ enfant (- 12 ans).



Samedi 13
à 20h30

Le Monday Jazz Band

Organisateur : Service culturel
Lieu : Espace Colucci
05 34 27 34 97 - communication@mairiecastelnau.fr
10€ adultes / gratuit pour les - de 12 ans.

Le Monday Jazz Band est un Big Band de Jazz de la région d'Albi. Composé d'excellents musiciens amateurs et professionnels accomplis, cet amalgame judicieux permet d'aborder depuis plus de 30 ans, les grands standards du jazz, de Duke Ellington, Count Basie, Cole Porter, Glenn Miller et de la musique Latino.



Le Printemps des Arts



10^e édition dédiée à Rémy Peyranne

**Du samedi 23 au samedi 30 mars,
de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

À l'Espace Colucci / Entrée libre

* Vernissage et remise des Prix, le samedi 23 mars à 18h30.

* Remise des Prix du Public, le samedi 30 mars à 17h.

Le Printemps des Arts demeure l'une des manifestations les plus attendues, non seulement par la population estrétefontaine mais aussi par les artistes de tous styles qui composent le tissu culturel de l'ensemble de la région toulousaine. Cette année, pour ses 10 ans, la ville met à l'honneur des artistes exceptionnels à l'Espace Colucci mais également hors les murs avec la complicité des commerçants partenaires de la commune. Les enfants de L'ALAE investissent eux aussi la ville pour proposer un parcours sur le détournement de l'art urbain. De nombreuses animations seront proposées comme la réalisation d'une fresque BD Manga géante par les jeunes, avec le concours des élèves et des artistes intervenants à l'École des Sens...

Invités d'honneur et membres du jury :

Daniel SOUM



Artiste Toulousain autodidacte, qualifié à 17 ans de « jeune génie de la peinture », décline la nature par tous les temps et en toutes saisons. Ses œuvres sont de véritables hymnes à la vie. Sous ses pinceaux, les éléments se déchainent ou s'apaisent, la lumière jaillit ou s'obscurcit.

L'artiste ne cesse d'être primé et sollicité par le milieu artistique et son rayonnement est international. Il expose dans des lieux somptueux. Palais, Châteaux et Musées servent alors d'écrins à ses tableaux.



Coralie MIOTTO-ELLERS

Autodidacte, l'artiste se prend de passion pour l'argile en 2011. Elle qui dessinait enfant des chevaux réalise alors des sculptures équine qu'elle expose avec succès. Depuis, elle ne cesse de pétrir la glaise pour retranscrire dans ses œuvres,

la beauté des chevaux qu'elle représente libres, dépourvus de tout harnachement et de toute entrave.

Coralie capte alors l'énergie et la noblesse de ces créatures singulières au caractère fougueux et facétieux, tout en instillant un peu de fantaisie. La dernière série de créations met en scène un monde coloré et féérique où des êtres venus d'un autre monde traversent sur leur monture la vie au gré d'historiettes poétiques.



Rémy Peyranne, l'artiste de Castelnau a rejoint le cosmos



C'est avec une profonde tristesse que les estrétefontains ont appris la disparition accidentelle de Rémy Peyranne, artiste de renommée internationale, le lundi 17 décembre 2018, à l'âge de 83 ans.

Pour tous, il reste l'artiste de Castelnau même si sa notoriété a dépassé depuis longtemps les frontières de sa ville. Sa reconnaissance est telle que trois Présidents de la République possèdent des toiles de l'artiste. Grandement honoré, la liste des diplômes, médailles et gratifications qui lui ont été accordées sont à la hauteur de son audacieux talent et de son éternelle générosité. En 1997, il avait fait don d'un magnifique et grand tableau, représentant Castelnau d'Estrétefonds, à ses habitants, afin d'honorer la promesse qu'il avait faite à son père.



Cette œuvre, exposée dans la salle des Mariages, fait la fierté des citoyens et élus. Rémy Peyranne avait été mis à l'honneur par sa ville en 2015, au Printemps des Arts, lors d'une grande rétrospective consacrée à son travail. Lui qui n'a eu de cesse de la décliner dans ses peintures, au travers de ces monuments emblématiques comme le château, l'église Saint-Martin... Le prochain salon, en mars, lui sera naturellement dédié.

Né à Toulouse le 9 octobre 1935, Rémy développe très tôt des talents pour les arts et la culture puisqu'il réalise à 4 ans, son premier portrait. Ses études secondaires achevées, il entre à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse en 1952 pour y étudier jusqu'en 1959. Il pratique le dessin, la peinture, le

dessin d'architecture, la sculpture, la gravure et réalise des études de décor pour le théâtre du Capitole durant ses études. En 1958, il est admissible au Prix de Rome de peinture et l'année suivante, il sort lauréat de l'école des Beaux-Arts de Toulouse. Élève durant cinq années du "Maître" Raoul Bergougnan et d'une pléiade de brillants professeurs, il rencontre durant sa vie des artistes tel que Bernard Buffet... et Renée Aspe.

C'est en 1967, qu'il devient professeur de dessin et de peinture, titulaire de la Chaire et désigné professeur de dessin d'Architecture à l'Atelier Supérieur. En 1975, il est chargé de créer un cours de dessin-peinture, appelé « Copie d'Œuvres d'Art ». Il le dispensera jusqu'à sa retraite en 1997.

Parallèlement à l'enseignement, Rémy Peyranne expose, à raison d'une douzaine d'expositions par an. Des tableaux largement inspirés de ses innombrables voyages. Une toile monumentale de Venise, est d'ailleurs exposée au musée contemporain des Abattoirs.

Son imagination est multiple et en artiste très productif, il en comptabilise plus de 10 000. « Un peintre doit travailler tous les jours ! » aimait-il dire, en s'y employant nuit et jour puisqu'il était insomniaque. Après avoir expérimenté tous les codes des différents courants artistiques, peint « L'eau, l'air, la terre et le feu », les matériaux constituant le monde, Rémy Peyranne s'ouvrait vers le cosmos... un autre univers passionnant et aussi vaste que sa vie d'artiste.



Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires.

Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Castelnau d'Estrétefonds.

Une nouvelle année au service de Castelnau

2019 sera une année importante pour notre équipe et pour Castelnau, elle sera, en effet, la dernière année entière du mandat qui nous a été confié en mars 2014 par la majorité des estrétefontains. Nous continuerons jusqu'au bout à agir pour l'intérêt de tous les habitants de notre ville. Dans des périodes troublées où la parole politique est contestée, nous avons continué à poursuivre ce que nous avions promis en 2014. Ne pas faire de politique pour la politique mais agir pour la vie quotidienne des estrétefontains a toujours été et sera toujours notre seul but.

L'année 2018 n'en a pas moins été importante avec l'inauguration de notre nouveau groupe scolaire le 23 novembre. Ce fut l'occasion d'une belle manifestation avec nos financeurs, les acteurs de ce projet qu'ils soient élus ou personnels de la Commune, l'équipe pédagogique mais aussi et surtout la population à qui est destiné cet équipement aux qualités architecturales indéniables et reconnues. Qu'il soit permis de rappeler ici que l'éducation constitue depuis 2014 une préoccupation permanente et fondamentale de notre équipe. Nos équipements scolaires sont particulièrement appréciés. Les classes sont équipées de moyens modernes d'enseignement. Les bâtiments font l'objet de soins attentifs et de toutes les rénovations nécessaires. Les services périscolaires et de cantine sont appréciés des usagers.

Nous nous étions engagés, en 2014, à faire avancer d'autres projets. Les travaux de construction de la médiathèque et du complexe sportif pour les sports collectifs en salle sont en route. Les marchés sont passés ou en passe de l'être. Ces deux grands équipements très attendus par la population mobiliseront toute l'énergie de l'équipe municipale pour la fin du mandat. Nous continuerons en 2019 à améliorer la voirie communale qui nous le savons et à juste titre reste une préoccupation importante des estrétefontains.

Comme depuis 2014, nous continuerons à tenir rigoureusement les finances de la Commune. Ainsi, le budget de construction de l'école Fondada a été tenu avec une très grande rigueur puisque la variation entre le coût estimé et le prix réel n'a pas dépassé 1%. C'est le fruit d'une volonté de la majorité. Conscient des difficultés financières que subissent certains de nos concitoyens, il est un devoir pour notre équipe de tenir strictement les finances de la Commune. En effet, il n'y a pas d'argent public, il n'y a que l'argent des contribuables ! Nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition depuis 2014 malgré les réductions de dotation de l'Etat et le passage de notre fiscalité économique à la Communauté de communes du Frontonnais depuis janvier 2018. Les nouveaux investissements sont donc toujours financés sans augmentation d'impôt ni recours à l'emprunt mais grâce à l'épargne, c'est à dire aux économies réalisées sur le fonctionnement.

Les élus de la majorité sont pleinement impliqués dans les différents projets et malheureusement le temps manque parfois pour mener à bien l'ensemble des projets ! Nous travaillerons jusqu'au bout du mandat que vous nous avez confié.

Groupe de la majorité municipale :

Castelnau Nouvel Horizon

Nadine ABAD, Denis BRUN, Karen CALVET, Loïc CONSTANS, Christelle BODIOU, Éric BOSCARIOL, Lydie GACHES, Vincent DUSSART, Christian FOISSAC, Jean-Claude FORTIER, Florence NESPOLO, Estelle MARTINAZZO, Laurent MARTY, Grégory PILIPCZUK, Thomas RIBOUCHON, Véronique LEGER-ROBIN, Sandrine SIGAL, Roberte SMIDTS, Luc TORNOS, Sébastien VERDEAU-BORNE, Michel WASTJER.

Et voici 2019....

A l'aube de cette nouvelle année 2019, dernière année complète de notre mandat, nous tenons tout d'abord à vous adresser tous nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

A l'heure où nous écrivons ces lignes fin septembre ... pour une parution en janvier nous ne pourrions dresser un bilan complet de l'année écoulée. Nos deux seules voix sont rarement entendues, souvent oubliées et nous ne pouvons que regretter le manque de lisibilité de nos avis... démocratie oblige.

Toutefois nous évoquerons ici le nouveau règlement intérieur des services extra et périscolaire. Outre la nécessité voulue d'une réservation bien en amont c'est surtout l'augmentation des tarifs et le nouveau tarif "redressement pour présence non réservée" qui représente pour nous une mesure/sanction financière qui nous a amené à ne pas voter ce texte. Nous pouvons d'ailleurs ici saluer la mobilisation des membres de l'Association des parents d'élèves qui à ce jour ont réussi à infléchir cette décision. Nos citoyens déjà impactés dans leur vie quotidienne par des hausses de prix se voient là

encore pénalisés, notamment les plus précaires. La mission de service public rendu à la population est là mis à mal et le rôle social relégué aux calendes grecques.

Et nous pouvons et souhaitons vous rappeler que depuis ce début de mandat l'ensemble de nos projets ont été copiés, certains mis en œuvre et tant mieux mais où en sont aujourd'hui leurs réalisations ? sont-elles toutes au rendez-vous... comme ils l'avaient si bien planifié : Conseil municipal des jeunes, point information jeunesse, un élu pour répondre à tous, stationnement et circulation du centre-ville, centre ville aujourd'hui abandonné, tout comme ses commerces et bien d'autres encore... ils n'ont pas les moyens financiers vous diront-ils, consultez les comptes de la commune et son énorme excédent, combien de communes souhaiteraient avoir ne serait-ce que la moitié de cet excédent budgétaire ?

Très bonne année à tous et toutes, nous continuons à veiller, si nous ne pouvons faire plus....

Corinne DALDOSSO et Jean-Pierre LHERM pour la liste "Castelnau c'est vous"

L'équipe « une vision d'avenir pour Castelnau »

Les prochaines élections municipales auront bien lieu au printemps 2020. Aujourd'hui nous assistons et c'est très regrettable à la démobilitation des élus. Nous pensons notamment aux adjoints qui sont rémunérés. Ils doivent savoir que c'est un devoir que de participer aux réunions du conseil municipal. Ces absences répétées ne sont pas acceptables. On peut toujours céder sa place.

Vous êtes les témoins de ce Castelnau qui « bouge » comme l'affirme notre Maire. La majorité relative écoute beaucoup trop les conseils extérieurs notamment le cabinet AUAT de Toulouse, qui avec la complicité de promoteurs prévoit par exemple la construction de 120 logements au niveau d'Intermarché. Que va devenir Castelnau ? Les écoles, les commerces, etc éparpillaient aux quatre coins du village, et toujours depuis tant d'année cette politique du coup par coup. Castelnau n'a toujours pas son cœur de village ! Nous ne désespérons pas de le retrouver un jour à FONDADA ! L'état nous demande de faire des économies de fonctionnement. Avec un budget de l'ordre de 7 millions d'euros et une dette de 5 millions d'euros, avec des dotations réduites, une suppression programmée de la taxe d'habitation, une aide que nous devons apporter aux communes les moins riches de l'intercommunalité, la majorité surfe toujours sur la vague des dépenses de fonctionnement à moyen et long terme. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, nous pensons qu'ils ont toujours des difficultés à choisir les priorités. C'est d'ailleurs le Conseil Départemental qui nous a demandé de nous inscrire pour la construction d'un collège à Castelnau – lettre du 19 juillet 2018 adressée à la Mairie -

Cette réalisation nous oblige de construire à proximité un gymnase et des aires de grands-jeux. Le conseil Municipal a validé ce projet à l'unanimité qui se fera à FONDADA. Ils sont tellement focalisés par la poursuite de l'opération « ville marchable » et la mise en œuvre du 2ème groupe scolaire qu'ils en avaient oublié le collège : c'est quand même incroyable !

Ils évoquent souvent l'écologie, le patrimoine : mais qu'ont-ils fait en réalité durant cette mandature ? « zéro pouce », la restauration du calvaire face au château pour 15000€, une borne électrique au niveau de l'école, c'est bien peu comparé à toutes ces réunions où l'on se fait plaisir pendant que le mur du château se détériore, le cimetière se dégrade et les parcs à voiture assiègent le village. Mais le plus invraisemblable reste à venir. Au niveau du garage des Platanes, on prépare un parking de 3000m2 pour des épaves de véhicule : à vérifier.

M. le Maire nous rassure dans ses écrits. Mais connaît-il vraiment ses concitoyens ? Leurs préoccupations, leurs besoins, souvent très modestes mais qui peuvent apporter des satisfactions au quotidien. Avez-vous noté une seule fois sa présence dans nos quartiers à la rencontre de nos concitoyens ? Où est le dialogue et l'échange constructif ?

Nous vous rappelons que votre présence aux réunions du conseil municipal nous apparait aujourd'hui plus que nécessaire.

Pierre RECOBRE, Patrick DARES, Anne-Marie DELLAC, Pascale BINET, Alain LABIT

VOEUX À LA POPULATION

VOUS ÊTES INVITÉS !

2019

Le Maire **Daniel DUPUY**,

vous présentera ses **Voeux pour l'année 2019**

aux résidents, nouveaux arrivants, commerçants
et présidents des associations de la ville.

Vendredi 25 janvier, 19h
à l'Espace Colucci

Un cocktail dînatoire vous sera offert par la municipalité.